

### RETRAIT DES DIPLOMES SESSION 2020



Mesdames, Messieurs les parents des ex-élèves de 3<sup>e</sup>,

Votre enfant a obtenu le DNB ou le CFG en juin dernier et je lui renouvelle mes compliments.

Les années précédentes, une cérémonie de remise des diplômes était organisée au collège fin novembre.

Cette année, en raison du contexte sanitaire actuel, ce moment de « retrouvailles » et de félicitations ne pourra pas se dérouler.

Je vous propose donc, **sur RDV préalable au 04.66.57.01.50**, le retrait de ce diplôme et du relevé de notes au sein du collège durant le mois de Décembre.

Sur présentation d'une pièce d'identité, avec masque et stylo personnel obligatoires, votre enfant pourra venir retirer ces documents et signer la liste d'émargement durant les heures d'ouverture de l'établissement.

En tant que responsables légaux, suivant les mêmes conditions, vous pourrez également venir les chercher.

Cordialement  
La principale  
Véronique VILLATTE  
Collège Henri Pitot ARAMON